

**Chantonnay**

OF du 19 Février 2010

La Marzelle offre un chèque de 600 € à Adapeda



Samedi, l'association la Marzelle a tenu son assemblée générale présidée par Daniel Potéreau, en présence de Gérard Villette, maire et d'un représentant de la municipalité de Sainte-Cécile. Les différents bilans présentés sont positifs, ce qui témoigne du dynamisme du village.

Cinq manifestations sont organisées chaque année, permettant de partager de bons moments de convivialité. Au cours de 2010, seront ainsi proposés le concours de palets Marzellais, un méchoui, le concours de palets intervillages, le pique-nique du 14 juillet, une sortie villageoise et le loto à l'automne. À la fin de

l'assemblée, le président a remis un chèque de 600 € à l'association Adapeda, en présence du vice président de l'association, et de plusieurs familles adhérentes.

Cette association vient en aide aux malentendants de tous âges, elle aide et enseigne aux familles, aux entreprises, à communiquer par le langage des signes et organise diverses manifestations pour permettre à ces enfants atteints de surdité de se rencontrer.

Le loto 2010 aura lieu le 28 novembre. Une partie des excédents sera de nouveau reversée au profit de l'association Adapeda.